

Communiqué de presse

Berne, le 20 janvier 2015

La réduction des coûts de la régulation, voie dorée contre la force du franc

L'économie subit une pression considérable du fait de l'abolition du cours plancher de l'euro. Pour atténuer la force du franc, il faut réduire immédiatement les coûts bureaucratiques de la régulation. Le Conseil fédéral avait, dans un rapport, identifié le potentiel en la matière il y a un an déjà, mais n'a rien entrepris à ce jour. L'Union suisse des arts et métiers usam appelle le Conseil fédéral à agir dans une lettre ouverte.

La Banque nationale suisse soulignait depuis l'introduction du cours plancher de l'euro le caractère temporaire de la mesure. Les entreprises et le monde politique devaient mettre à profit de manière ciblée le temps disponible avant son abolition pour adapter leurs stratégies. Or le Conseil fédéral n'a pas fait ses devoirs. Depuis plus d'une année, il sait qu'il pourrait soulager l'économie d'au moins 2,2 milliards de francs en baissant les coûts de la régulation. Mais rien n'a changé depuis, alors que le Conseil fédéral avait pourtant lui-même identifié le potentiel en la matière et défini les grands axes de la mise en œuvre de la baisse des coûts de la régulation.

Les entreprises subissent aujourd'hui une pression considérable. Une réduction des coûts de la régulation donnerait immédiatement un nouvel élan à la croissance de l'économie suisse. Une approche conséquente contre les coûts de la régulation sera l'expression d'une stratégie de croissance ciblée, maintiendra les emplois et donnera à chaque Suisse et Suisse des perspectives d'avenir.

Il est en outre déterminant que l'économie ne soit pas davantage affaiblie par des décisions politiques, au rang desquelles figurent en particulier des projets tels que la nouvelle redevance Billag, qui entraînera une double imposition des entreprises et ponctionnera l'économie de quelques 200 millions de francs supplémentaires par an. Il faudra aussi éviter à tout prix de répéter les erreurs commises par le passé. Vouloir réguler les prix dans le cadre de révisions de la loi sur les cartels serait erroné, empêcherait la libre concurrence et ne doit donc pas se reproduire.

Une politique responsable repose sur un principe simple : là où il est possible de réduire des coûts inutiles pour l'économie, il faut le faire sans attendre. La focalisation sur l'amélioration des conditions cadre constitue en même temps une stratégie de croissance. L'usam s'engage en faveur d'une telle politique responsable.

Annexe : lettre ouverte de l'usam au Conseil fédéral

Renseignements complémentaires

Jean-François Rime, président, tél. 026 919 86 86, mobile 079 230 24 03

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Numéro 1 : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME